



ELECTION DU COMITE DIRECTEUR

Mandat 2024-2028

ELECTION DU REPRESENTANT DES ENTRAINEURS

Vous êtes entraîneur ? Vous pouvez voter pour le représentant des entraîneurs qui siégera au Comité Directeur de la Fédération pour le mandat 2024-2028.

Qui vote ?

- Les entraîneurs diplômés (diplôme fédéral ou professionnel), à minima prévôt fédéral
- Titulaires d'une Licence Cadre Technique
- Âgés de 18 ans minimum le jour de l'ouverture de l'élection

Quand a lieu le vote ?

- Du 3 Octobre 2024 à 18h au 5 Octobre 2024 à 20h

Comment se passe le vote ?

- En distanciel
- En se connectant à une plateforme dédiée avec un identifiant reçu par mail et/ou SMS

Quand et comment peut-on déposer sa candidature ?

- Depuis la date d'envoi de l'appel à candidatures et jusqu'au 14 Septembre 2024
- Par lettre recommandée avec accusé de réception (cachet de la poste faisant foi) ou déposée (aux heures d'ouverture des bureaux) contre récépissé, par le ou la candidate, au siège de la FFBoxe

Quelles sont les conditions pour déposer sa candidature ?

- Être majeur(e)
- Être titulaire d'une licence active, au moment du dépôt de la candidature, de cadre technique titulaire à minima du prévôt fédéral.
- avoir été titulaire d'au moins une licence active de cadre technique (à l'exclusion de toute licence de cadre technique en tant que conseiller technique sportif) délivrée par la FFBoxe ou en son nom au cours de l'une au moins des trois (3) dernières saisons précédant celle de l'élection.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une interdiction au regard du contrôle d'honorabilité

Les personnes titulaires d'une licence de cadre technique en tant que conseiller technique sportif ne peuvent pas candidater, ni voter pour le ou la représentant(e) des entraîneurs